

Guide pratique sur les nouvelles exigences en matière de vérification d'identité

La loi de 2023 sur la criminalité économique et la transparence des sociétés (ECCTA) introduit des changements dans le fonctionnement de Companies House et les informations qui doivent lui être fournies. L'un des aspects clés de ces changements est la vérification d'identité (IDV) pour certaines personnes. Cette mesure s'inscrit dans l'objectif de Companies House d'assurer que toute personne qui crée, dirige, détient ou contrôle une société au Royaume-Uni devra faire vérifier son identité afin de prouver qu'elle est bien celle qu'elle prétend être.

Qui est concerné?

L'ECCTA introduit l'obligation de vérification d'identité pour tous les administrateurs, associés, associés commandités, responsables gérants, bénéficiaires effectifs (PSCs), ainsi que les personnes dépositaires de documents auprès de Companies House (que ce soit en leur nom ou au nom d'un tiers).

Quand faudra-t-il vérifier son identité?

À compter du 18 novembre 2025, la vérification d'identité (IDV) deviendra une étape obligatoire lors de la constitution de sociétés, ainsi que pour toute nouvelle nomination de directeurs et de bénéficiaires effectifs (PSC). Parallèlement, une période de transition de 12 mois sera mise en place afin de permettre aux directeurs, membres de LLP et PSC déjà en fonction de procéder à la vérification de leur identité. La conformité des directeurs existants, membres de LLP et PSC qui sont également directeurs sera intégrée au processus de déclaration de confirmation annuelle. En revanche, les PSC qui ne sont pas directeurs de la même société devront avoir vérifié leur identité dans les 14 premiers jours de leur mois de naissance. Par exemple, si leur date de naissance est le 22 mars, la période de vérification commencera le 1er mars 2026. Bien que cette période de transition s'étende sur 12 mois, certaines sociétés pourraient être amenées à faire vérifier l'identité de leurs directeurs et PSC plus tôt au cours de cette période. Enfin, d'ici le printemps 2026, il est prévu que la vérification d'identité devienne également obligatoire pour tous les dépositaires de formulaires auprès de Companies House.

Vérification d'identité en ligne via GOV.UK

Le moyen le plus rapide et le moins coûteux pour une personne de vérifier son identité est d'utiliser le portail GOV.UK One Login. Ce service en ligne est gratuit et prend environ 10 minutes. Bien que les étapes puissent varier légèrement selon les documents d'identité et les appareils utilisés (ordinateur portable, smartphone ou tablette), les conseils suivants sont applicables à tous:

1

Préparation

Avant de commencer la procédure, il faut disposer de l'un des documents d'identité suivants avec photo:

- Passeport biométrique (de n'importe quel pays).
- Permis de conduire britannique avec photo.
- Permis de résidence biométrique (BRP), carte de résidence biométrique (BRC) ou permis de travailleur frontalier britannique (FWP).

Des informations sur l'adresse actuelle et l'année d'emménagement seront également requises. Si la personne y réside depuis moins de 12 mois, elle devra peut-être fournir ses adresses précédentes.

Selon le type de document d'identité présenté, elle pourra aussi devoir répondre à certaines questions de sécurité concernant par exemple son contrat de téléphone, ses comptes bancaires ou ses cartes de crédit.

2

Accéder au service

Se rendre sur la page "Verify your identity for Companies House" du site GOV.UK (en suivant ce [lien](#)) et cliquer sur le bouton vert "Verify your identity for Companies House" en milieu de page.

3

Créer/utiliser un compte GOV.UK One Login

Le début du processus permet à la personne de se connecter à son compte existant ou d'en créer un nouveau à l'aide d'une adresse e-mail valide. Cette adresse e-mail ne doit pas avoir été utilisée par une autre personne pour une vérification d'identité. Elle doit aussi correspondre à celle des autres comptes Companies House existants afin de les mettre en relation.

4

Effectuer la vérification d'identité

La personne sera guidée à travers une procédure simple, étape par étape, lui demandant de confirmer les pièces d'identité et les appareils à sa disposition (tels que l'ordinateur portable, le smartphone ou la tablette). Selon les informations fournies, les étapes peuvent varier, mais globalement, le processus reste fluide et ne nécessite que quelques clics.

Dans certains cas, l'utilisateur devra télécharger l'application "GOV.UK ID Check" sur un smartphone pour prendre en photo la page d'identité de son passeport, scanner la puce biométrique de celui-ci et scanner son visage avec la caméra frontale (selfie) Conseil: prendre le selfie dans un endroit lumineux.

5

Numéro d'identification unique

Une fois la procédure terminée, un numéro d'identification unique sera affiché à l'écran.

Il est crucial d'en faire une copie ou une capture d'écran, car ce code ne sera pas envoyé par e-mail. Ce numéro est essentiel pour prouver que l'identité a bien été vérifiée, veuillez donc porter une attention toute particulière à cette étape.





Alternatives

Bien que la plupart des personnes puissent vérifier leur identité via le portail GOV.UK, il est également possible d'utiliser des prestataires externes et enregistrés en tant que "Authorised Corporate Service Provider" (**ACSP**). Cette solution est particulièrement utile si une personne ne possède pas l'une des pièces d'identité mentionnées ci-dessus. Plusieurs ACSP proposent ces services de vérification d'identité qui sont payants. Browne Jacobson ne fournissant pas ce service, vous pouvez toutefois nous contacter pour obtenir des informations sur l'utilisation d'un ACSP.

Contactez-nous



Linda Cao
Company Secretary Manager

+44 (0)330 045 2750
+44 (0)797 057 5600
linda.cao@brownejacobson.com

Que faire maintenant?

Même si la vérification d'identité est pour l'instant volontaire, nous recommandons de prendre dès maintenant les mesures suivantes:

- Identifier les personnes concernées par l'obligation de vérification d'identité et les pièces d'identité dont elles disposent.
- Encourager les personnes pouvant utiliser le portail GOV.UK One Login à procéder à la vérification avant que cela ne devienne obligatoire.
- Repérer les personnes ne pouvant pas utiliser ce portail et organiser leur IDV via un ACSP.
- Veiller à ce que les personnes concernées conservent leur numéro d'identification unique.